

# TERRES#08



LE MAGAZINE D'INFORMATION DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Juillet 2020



## Après COVID-19 Comment redresser l'agriculture française ?



  
VIP  
**Pour une agriculture plus résiliente et une alimentation plus autonome**  
*Sophie Primas, Présidente de la Commission des Affaires économiques du Sénat, Sénatrice des Yvelines*



### Agriculture et bien alimentaires

Des prix malmenés par le COVID 19



### Reconquérir notre souveraineté alimentaire

Relocaliser la production agricole



### Collectivités, Chambres d'agriculture

Dans l'urgence les forces s'unissent



**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE



**VIVEZ**  
*fermier*

**PARTEZ VOIR**  
*des grattes-ciel !*



# FAIRE FACE ET REDRESSER L'AGRICULTURE FRANÇAISE



L'ampleur de la crise que nous venons de traverser, tant d'un point de vue sanitaire qu'économique, a engendré notamment des inquiétudes quant à la continuité de la chaîne alimentaire. Grâce à la mobilisation de nos agriculteurs mais aussi des acteurs économiques comme les collectivités ou la grande distribution, elle ne s'est pas interrompue. Ce contexte inédit a, divulgué quelques failles. Il nous appartiendra ainsi à l'avenir de réunir les conditions pour moins dépendre des importations concernant certaines productions.

En cette période de confinement, les consommateurs ont parallèlement adopté de nouvelles habitudes en privilégiant les circuits et les produits de proximité. Il importe de pérenniser l'impact positif de ce changement pour la vitalité de nos territoires, avec le concours, des consommateurs, de la puissance publique, des collectivités locales, ainsi que par une évolution de la réglementation.

Le temps est à l'urgence pour de nombreuses filières et, il importe de maintenir et de conforter certaines exploitations agricoles extrêmement fragilisées. D'autres mesures pourront être négociées et mises en œuvre à plus longue échéance mais sans pour autant trop tarder.

Les Chambres d'agriculture viennent ainsi de publier deux documents détaillant les actions à mettre en œuvre à court et moyen terme pour le redressement de l'agriculture française : exonération et reports de charges, aides compensatoires liées à la diminution d'activité, introduction de critères de proximité dans la sélection des appels d'offres publics, valorisation des produits locaux par un étiquetage approprié, ...

Face à ces bouleversements, elles se sont engagées pleinement aux côtés des agriculteurs, et des collectivités et ont su faire preuve de réactivité en mettant en place, dès les premiers jours de la crise, une Foire Aux Questions et par l'organisation d'une continuité des services à distance. Elles sont désormais pleinement mobilisées pour accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques et créer plus de valeurs dans les territoires.

**Sébastien Windsor**

Président de Chambres d'agriculture France

## L'autonomie alimentaire à l'épreuve du COVID 19

Le COVID 19 a révélé les forces mais aussi les tensions qui pèsent sur notre système alimentaire **P14.**



## Reconquérir notre souveraineté alimentaire et relocaliser la production agricole

Les Chambres d'agriculture publient deux documents recensant les actions à court et moyen termes à mettre en œuvre pour reconquérir notre souveraineté alimentaire et soutenir l'agriculture à la sortie de cette crise. **P16.**

# TERRES#

Une publication  
de **Chambres d'agriculture France**  
9 avenue George V, 75008 Paris

**Rédactrice en Chef** : Myriam Decœur-Michel

**Directeur de publication** : Régis Dubourg

**Rédacteur en chef adjoint** : Victor Siméon

**Chambres d'agriculture** : Thierry Pouch, Quentin Mathieu, Marine Raffray, Chloé Bordet, Thierry Fellmann, Aurélie Trouillier, Louise Macé, Enzo Reulet, Marc-Alexandre Krier, Lucie Faguais, Mailis de Mareuil, Laurine Dehaut, Clara Colonna

**Conception et réalisation** : © Cithéa.

**Contact** : terres.mag@chambres-agriculture.fr

**Crédits photo** : © Max Reynaud, © iStock, © Rungis, © ARSLAN Fotolia, © Fotolia

**Imprimeur** : Mail Edit - 172 rue de Charonne 75011 Paris

**Parution** : juillet 2020 - ISSN 2607-61-79



### VIP P4

D'une agriculture plus résiliente à une alimentation plus autonome  
Interview de Sophie Primas, présidente de la Commission des Affaires économiques du Sénat



### EUROPE P18

Covid 19  
Le plan de relance européen  
Reconnaître les spécificités de l'agritourisme

A portrait of Sophie Primas, a woman with shoulder-length brown hair and glasses, smiling. She is wearing a yellow top. The background is a blurred, warm-toned interior, possibly a restaurant or a formal setting, with a chandelier visible in the upper right.

**Interview de Sophie Primas,**  
Présidente de la Commission des Affaires  
économiques du Sénat, Sénatrice des Yvelines

Pour une agriculture  
plus résiliente

**ET UNE ALIMENTATION  
PLUS AUTONOME**

**Les contraintes liées à la crise sanitaire ont fait apparaître le renforcement de notre souveraineté alimentaire comme un enjeu majeur, quelles opportunités y voyez-vous en matière de relocalisation de certaines productions agricoles ?**

**SP.** La crise sanitaire a démontré que notre système était un des plus résilient du monde. Les Français se sont nourris durant la crise sans rupture alors que les circuits d'approvisionnement ont été chamboulés. L'enjeu est de consolider cette résilience qui présente des fragilités. Comme l'a rappelé le Sénat en 2019, l'autosuffisance n'est pas garantie sur certaines denrées qui pourraient être produites en France. Nous importons 60 % de notre consommation de protéines et 50 % de notre viande ovine. Notre dépendance aux importations s'accroît partout : elle est de plus d'un tiers pour notre consommation de volailles contre 13 % en 2000 et de près de 50 % pour les fruits et légumes contre 33 % en 2000. La reconquête de marchés par la relocalisation est une voie à encourager, et le plan Protéines, tant de fois repoussé, est une urgence stratégique. Il faut aussi conquérir le cœur des consommateurs en travaillant sur

l'« Origine France », plébiscitée, mais sans négliger le défi de la compétitivité.

**Quels outils sont nécessaires pour augmenter les débouchés agricoles locaux et favoriser plus encore l'alimentation de proximité ?**

**SP.** Les approvisionnements locaux sont un levier pour la revalorisation des revenus des agriculteurs. Durant la crise, il y a eu un engouement pour les drives de producteurs, les AMAP. Il faut accompagner ces évolutions par la commande publique en faisant évoluer la réglementation européenne pour favoriser les approvisionnements locaux dans les appels d'offres et travailler à la structuration des filières locales pour répondre à cette demande par les projets alimentaires territoriaux.

**« Tous les leviers doivent être mobilisés pour renforcer notre résilience alimentaire. »**

Mais je mets en garde : cette politique de relocalisation ne peut être l'alpha et l'oméga de notre politique agricole ! Les autres débouchés sont essentiels !

Il faudra tirer un bilan de la loi EGALIM, notamment du très controversé « ruissellement » qui, pour l'heure, tarde à convaincre. L'export, c'est 30 % du revenu des agriculteurs et la France perd des parts de marché. Enfin, la PAC, avec toutes les incertitudes liées à la réforme à venir, doit être mobilisée pour davantage de résilience, de souveraineté et de compétitivité.

**Quel rôle les Chambres d'agriculture ont-elles à jouer à ce sujet auprès des collectivités et des agriculteurs ?**

**SP.** Elles sont l'intermédiaire entre la table et le terroir, le lien entre les injonctions des consommateurs et la réalité du monde agricole. Dans un monde plus complexe, elles doivent jouer un rôle de conseil, d'accompagnement des évolutions du métier, d'orientation stratégique de la recherche et de



**50 %**

**c'est la part importée de la consommation de fruits et légumes en France.**

**Il est urgent de reconquérir ces marchés pour être plus autosuffisants**

**Les produits agricoles et alimentaires représentent plus de 10 % des exportations totales de la France. Le taux d'auto approvisionnement de viande ovine en France est passé de 54,6 % en 1990 à 49,6 % en 2018.**



# COVID-19

L'agriculture  
lourdement  
impactée



## Gilbert Guignand

Président de la Commission  
Entreprises et Économie  
de Chambres d'agriculture France

## DES AIDES IMPÉRATIVES pour redresser l'agriculture

« La crise a fortement affecté plusieurs filières agricoles. Dans cette phase difficile, il est nécessaire de les aider par des soutiens adaptés, d'abord à court terme, puis de se projeter sur le moyen terme. La finalité des aides, nationales et européennes à court terme serait de soulager les trésoreries (report voire annulation de charges, aides à la destruction de récoltes comme dans l'horticulture). Celles à moyen terme permettraient d'enclencher un plan de modernisation des exploitations, et de renforcement de leur compétitivité, tant sur le marché intérieur que sur l'UE et les pays tiers. »

# L'HORTICULTURE un secteur emblématique d'une crise inédite

L'horticulture a été rapidement impactée par la crise sanitaire et économique. Ce secteur n'a pas été considéré comme délivrant des produits de première nécessité par les consommateurs, lesquels ne pouvaient de toute façon pas s'en procurer en raison de la fermeture des magasins (fleuristes, pépiniéristes, jardineries).

À l'échelle nationale, il est estimé que la filière horticole a perdu 10 millions d'euros par jour sur la période de mars à avril. Cette période de début de printemps constitue de 60 % à 80 % du chiffre d'affaires annuel du secteur. Dans certaines régions françaises, mais aussi en Europe et notamment aux Pays-Bas, les récoltes n'ont pu être effectuées. La profession

demande une indemnisation rapide des pertes liées aux destructions et des aides au financement pour les remises en cultures. La filière attend également beaucoup d'un futur plan de relance de l'économie. Les commandes publiques pour les aménagements urbains pourraient fortement soulager un secteur horticole en grave difficulté.



Les producteurs français n'ont pas été les seuls à connaître un effondrement de leur chiffre d'affaires. les Pays-Bas, premiers producteurs mondiaux ont même été conduit à détruire une partie importante de leur récolte de fleurs.

## Un impact disparate selon les régions

La baisse de l'activité économique a, selon l'INSEE, moins touché des régions comme la Bretagne et les Pays de Loire. Ceci est le fait d'une implantation élevée de l'agriculture et des industries de la transformation dans ces deux régions. Ceci illustre l'importance du secteur agricole et alimentaire dans les différents territoires.



Économie  
des filières  
par régions

Cliquez  
ici



# PANORAMA DES FILIÈRES VÉGÉTALES touchées par la crise



Parmi les produits agricoles les plus affectés par la crise et le recul des prix on trouve la graine de soja (- 10 %), le sucre (- 22 %), le maïs (-22%).

source Cyclope, période janvier-avril 2020

D'autres filières de productions végétales ont été touchées, parfois fortement par la crise. Les lourdes contraintes pesant sur la disponibilité de la main-d'œuvre ont eu un impact direct sur les productions de fruits et de légumes. La fermeture des enseignes de restauration hors domicile (RHD), des marchés de plein vent et des cantines scolaires, a constitué une perte de débouchés importantes pour l'agriculture. Le secteur de la pomme de terre a été parmi les plus impactés, (on a pu ainsi évoquer une « crise de la frite »). La viticulture a été également

très perturbée, ce qui a accentué une crise enclenchée à l'automne 2019, du fait du conflit commercial entre l'UE et les États-Unis.

Ce conflit s'est en effet caractérisé par un alourdissement des droits de douane sur les vins et alcools français.

La filière cidricole a terriblement souffert. Dans une région comme la Normandie par exemple, entre 50 % et 80 % du chiffre d'affaires des petits producteurs ont été perdus en deux mois avec l'arrêt du tourisme et la fermeture de la RHD. Pour la prochaine récolte, le risque de non écoulement de

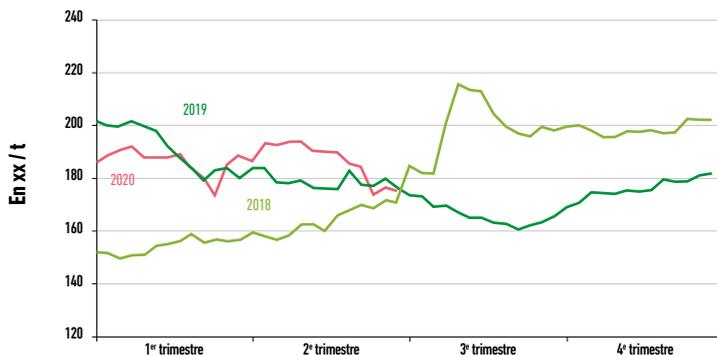
la production est très élevé du fait des stocks issus de la récolte 2019.

Le sucre est également fortement secoué par une crise qui avait commencé bien avant le Covid 19 (fin des quotas sucriers dans l'UE). La chute du prix du pétrole a rendu moins attractif l'éthanol, dont le prix a chuté, entraînant avec lui le prix du sucre. Quant au blé, il a pu bénéficier d'une bonne tenue des exportations, en dépit d'une concurrence intense des productions des pays de la Mer noire.

À la différence de la crise de 2008, qui s'était distinguée par une brusque flambée du prix du blé, la crise actuelle occasionne plutôt un repli, attestant qu'un cycle baissier est à l'œuvre depuis près de cinq ans.

Le déséquilibre offre-demande, associé à un regain de tensions commerciales entre Pékin et Washington, maintiennent la tendance baissière.

Cotations du blé tendre à Rouen



117 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

Source : la Dépêche Le Petit Meunier

## Une bonne résistance CÉRÉALIÈRES

Alors que le confinement se répandait, les céréales produites en France et sortant du territoire pour répondre à des demandes formulées par des pays très dépendants de l'extérieur, affichaient une belle résistance. Résistance tant sur le plan des prix, en dépit de l'orientation baissière depuis avril, que sur celui des exportations, puisque, en mars, les exportations de céréales, hors riz, ont connu une progression de +15,6 %, par rapport à mars 2019.



# Un choc économique inédit

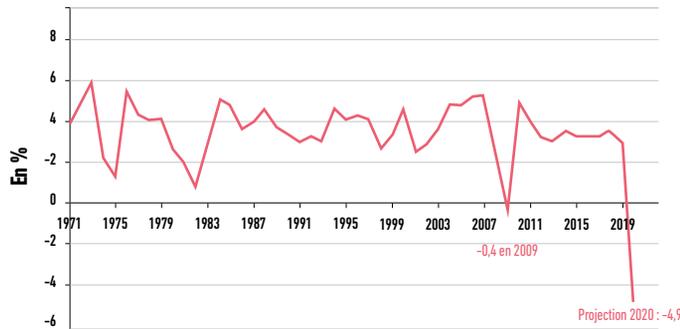
L'agriculture évolue certes au gré de ses spécificités, mais, en tant que secteur économique, elle est étroitement dépendante du profil de la croissance du PIB.

Si certains domaines de l'agriculture ont été durement perturbés, c'est en raison du décrochage inédit de la croissance. La récession annoncée pour 2020 serait la plus profonde hors temps de guerre, depuis 1876.

Avec une prévision de l'INSEE se situant aux alentours de - 8,3% sur les douze mois de 2020, l'économie française se situe au-dessus des - 8,2 % enregistrés en 1876, et bien au-delà des - 2,9 % de 2009, année où la crise fut considérée comme déjà sérieuse du fait de l'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis.

Au sein de la zone Euro, la récession serait de - 10,2 %. Tout est désormais tourné vers l'élaboration de plans de relance tant dans l'UE qu'à l'échelon des États membres, occasionnant des déficits budgétaires et des taux d'endettement abyssaux. Selon les prévisions, l'économie mondiale enregistrerait une récession de - 4,9 %.

Taux de croissance du PIB mondial



506 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

Source : FMI



**-12,5 %**

récession estimée par le FMI pour l'économie française

**La contraction de l'économie mondiale est sans commune mesure avec la récession de 2009, pourtant jugée importante à l'époque.**

**À la différence de 2009, aujourd'hui l'ensemble des économies du monde connaissent soit des récessions soit de fortes décélérations de leur taux de croissance, comme la Chine.**

**Tombant de 6,6 % à 1,2 % en 2020, la Chine pourrait moins importer en 2020, notamment des produits agricoles et alimentaires.**



Certains fromages

## EN MAUVAISE PASSE

Si les fromages à base de lait de vache ont été touchés par la contraction de la demande, ceux fabriqués à partir du lait de chèvre traversent également de fortes turbulences, obligeant les transformateurs à demander aux éleveurs de ralentir le rythme de la collecte.

La réouverture récente des marchés de plein vent constitue une bonne perspective pour redresser les trésoreries des producteurs de fromages de chèvre.

# LES FILIÈRES ANIMALES

## Un paysage plus contrastés



**-160  
MILLIONS  
D'EUROS**

Montant de la perte sur un mois et demi, subi par les fromages AOC (Cantal, Saint-Nectaire...etc).

La situation des filières animales semble plus contrastée.

La fermeture de la RHD a énormément pesé sur l'activité économique des filières de produits laitiers. Les fromages, essentiellement sous signes de qualité et à la découpe, ont été de surcroît boudés par les consommateurs du fait de l'habitude de leur achat pour des repas conviviaux.

Pour soutenir la production laitière, des dispositifs nationaux et européens sont en cours d'application (réduction de la collecte, aides au stockage privé, achats publics réalisés par certains Conseils départementaux...).

En viande porcine, la demande intérieure en produits de la charcuterie-salaisonnerie et la reprise des exportations vers la Chine ont pu soulager la filière et éviter un effondrement du prix.

En revanche, la crise a un peu épargné la filière volaille, du fait de la demande intérieure.

Les producteurs cunicoles (lapins) subissent des moments difficiles, la demande s'étant effondrée, notamment en GMS.

Il est temps que le débouché de la viande bovine se reconstitue (RHD, exportation, demande intérieure). Cette production doit

son salut en ce temps de crise à l'élévation de la demande sur le steak haché, frais ou congelé, les autres morceaux à plus forte valeur ajoutée ayant été durant le confinement, délaissés par le consommateur (aloyau, entrecôte...).

Les investissements en volailles

## N'ONT PAS ÉTÉ FREINÉS

La crise sanitaire semble ne pas perturber les projets d'investissements des entreprises de la transformation. En volaille, le groupe LDC (poulet de Loué notamment), dont le chiffre d'affaires a progressé, convoite l'entreprise Ronsard, quatrième producteur français. L'ambition est d'élargir les parts de marché, notamment dans la restauration et l'industrie du plat cuisiné.



# Les exportations françaises agroalimentaires ont résisté



**+103  
MILLIONS  
D'EUROS**

Montant de l'excédent commercial retiré des échanges français de produits agricoles et alimentaires avec l'Union européenne.

Il efface, pour une large part le déficit enregistré en mars 2019 (- 124 millions d'€). Les importations françaises sur le mois de mars ont reculé de quelque 120 millions d'€.

Sur le premier trimestre 2020, le déficit est en net recul par rapport à 2019 (-141 contre -471 un an plus tôt sur la même période).



On pouvait craindre le pire en matière d'exportations françaises de produits agricoles et alimentaires. Le confinement de plusieurs milliards d'individus dans le monde s'est caractérisé par un effondrement de la demande dans plusieurs pays. Les statistiques du commerce extérieur du mois de mars et

du premier trimestre 2020 sont tombées, et montrent que les exportations françaises n'ont pas trop souffert de cette contraction de la demande. En revanche, les importations françaises se sont écroulées. Mécaniquement, l'excédent commercial progresse sur un mois. Il en est de même sur la totalité du premier

trimestre, puisque l'excédent passe de +2 milliards d'Euros en 2019 sur les trois premiers mois, à près de +2,2 en 2020. Certes, il ne s'agit que d'une prise en compte de quinze jours de confinement. Pour le mois d'avril, l'excédent agroalimentaire est tombé à 563 millions d'euros contre 875 millions en 2019.

**Parmi les secteurs les plus touchés par le recul de la demande mondiale, figurent le cuir et les peaux.**

**La baisse est de 35 % par rapport à 2019, baisse allant jusqu'à 40 % pour les produits issus de la tannerie.**

# UN PLAN DE REDRESSEMENT À COURT ET MOYEN TERME

Les Chambres d'agriculture ont élaboré un plan de redressement de l'agriculture française à court et moyen terme pour soutenir les secteurs les plus impactés par la crise dans un contexte de récession historique. Ces pistes et recommandations visent à soulager les exploitations et à dégager de nouveaux débouchés à court terme, tout en repensant la place et le rôle de l'agriculture française à moyen terme.

## LES TROIS AXES DU PLAN À COURT TERME



Trois axes principaux ont été définis dans le plan de redressement à court terme :

- Conforter les agriculteurs pour la reprise de leurs activités : élaboration de protocoles sanitaires pour les activités d'agritourisme (hébergement, visites, accueil d'enfants, restauration,...) ;
- Rendre accessibles les mesures d'aides du plan tourisme national au secteur agritouristique ;
- Mettre en œuvre un plan de communication national pour accompagner la reprise des activités pour la saison estivale.

## À MOYEN TERME

Conforter l'innovation et développer de nouveaux débouchés

À moyen terme, les Chambres d'agriculture entendent conforter l'accompagnement des agriculteurs dans l'innovation de leurs activités pour développer de nouveaux débouchés.

Elles s'engagent également pour la promotion du tourisme rural à la ferme comme outil de valorisation du patrimoine alimentaire local et de création d'emplois dans les exploitations :

- promotion des visites de fermes dans le cadre des programmes scolaires,
- lien avec les acteurs du territoire pour la promotion du tourisme local et/ou régional,
- représentation des intérêts de l'agritourisme dans les instances nationales sectorielles.



Retrouvez l'ensemble des propositions des Chambres d'agriculture pour le redressement de l'agriculture et accédez aux publications sur ce [lien](https://www.chambres-agriculture.fr)

# AGRICULTURE ET BIENS ALIMENTAIRES

## Des prix malmenés par le Covid-19

**La pandémie du Covid-19 a lourdement perturbé les marchés agricoles. Touchant près de 4 milliards de personnes, le confinement a été à l'origine d'un double choc d'offre et de demande, qui s'est répercuté sur les prix agricoles. Leur baisse, engagée avant l'épidémie, semble s'installer.**

En cette période de crise sanitaire, les prix agricoles en France présentent une allure contrastée.

Leur évolution s'est effectuée au gré du confinement et des fluctuations des marchés mondiaux.

Le cours du blé poursuit sa baisse après avoir connu une phase de hausse au début du confinement.

Les prix des oléagineux se replient assez fortement (-6,1% en mars), confirmant la tendance annuelle : la hausse ayant été ramenée à +3,1% contre +8,2% un an auparavant.

L'évolution est similaire pour le maïs. Il faut y voir l'effet de l'effondrement du prix du pétrole. Certains produits céréaliers comme le maïs ou les oléagineux,

dont le colza, suivent en effet les prix du baril. Les prix des légumes frais sont en forte hausse (+21,1%).

Ceux des produits animaux semblent rebondir, sous l'effet des secteurs du porc et des jeunes bovins, soutenus par les exportations. En revanche, le prix du lait est en recul (-2,5% sur le mois de mars).

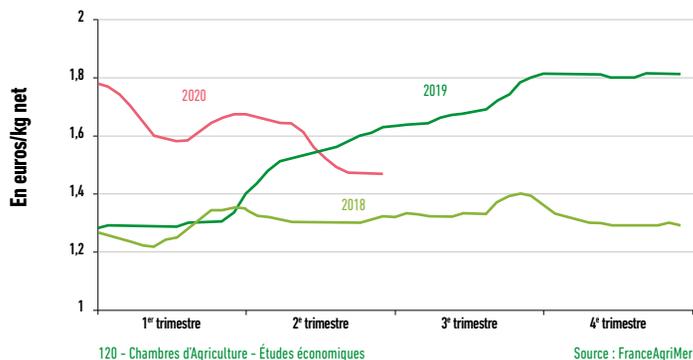
**+21 %**  
**hausse des prix des légumes**

Occasionnant des défaillances dans les transports et dans la disponibilité de la main-d'œuvre, et donc dans les circuits de commercialisation, la crise sanitaire a conduit à une hausse significative des prix des légumes, notamment des salades, des endives et des concombres.

**-2,9 %**  
**le coût des intrants recule sur un an**

À la faveur de la forte baisse du prix du pétrole, des engrais et des lubrifiants, les prix d'achat des intrants reculent pour les agriculteurs. En mars 2020, le prix du pétrole et des lubrifiants s'est replié de 11,3%. salades, des endives et des concombres.

Cotations du porc (classe E)



L'ascension du prix du porc durant l'année 2019 a été stoppée par la crise sanitaire et ses répercussions économiques.

La baisse continue depuis le début du second trimestre s'explique par la baisse de la demande intérieure, et par les rivalités commerciales entre pays exportateurs pour capter le regain d'importation de la Chine, au détriment de la France concurrencée par l'Espagne et l'Allemagne.

## L'ÉVOLUTION DES PRIX À LA CONSOMMATION

Les prix à la consommation en grande distribution n'ont que faiblement augmenté en avril 2020 (+0,3%). Les prix des produits alimentaires (calculés hors produits frais) se situent sur une même échelle. La viande évolue de la même façon, mais enregistre une hausse de 4,2% sur un an. Le prix des boissons ne bouge pas en avril, mais augmente de +0,8% sur un an.



# L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE FRANÇAISE à l'épreuve du Covid-19

**La pandémie du Covid-19 a révélé les forces mais également les tensions qui pèsent sur notre système alimentaire. Pour améliorer sa résilience, les Chambres d'agriculture souhaitent renforcer l'autonomie et de la souveraineté alimentaire nationale.**

**50 %**  
de la viande bovine  
consommée  
en France est  
importée

Les élevages  
dépendants  
à plus de

**30 %**  
des protéines  
végétales  
importées.

La notion d'autonomie alimentaire se définit par la capacité de notre production nationale à pourvoir la consommation de notre population. En France, cette autonomie est globalement assurée pour tous les produits alimentaires de première nécessité, en particulier pour les céréales et la plupart des viandes. Toutefois, la situation est plus hétérogène pour certains aliments et à différents échelons géographiques.

## **Une dépendance à certaines importations**

La France est dépendante d'importations pour certains produits comme les fruits et dans une moindre mesure les légumes. A destination de la restauration collective, les importations de volailles ont beaucoup augmenté ces dernières années. C'est pourquoi la crise peut constituer un levier pour relocaliser certaines productions sur les territoires.



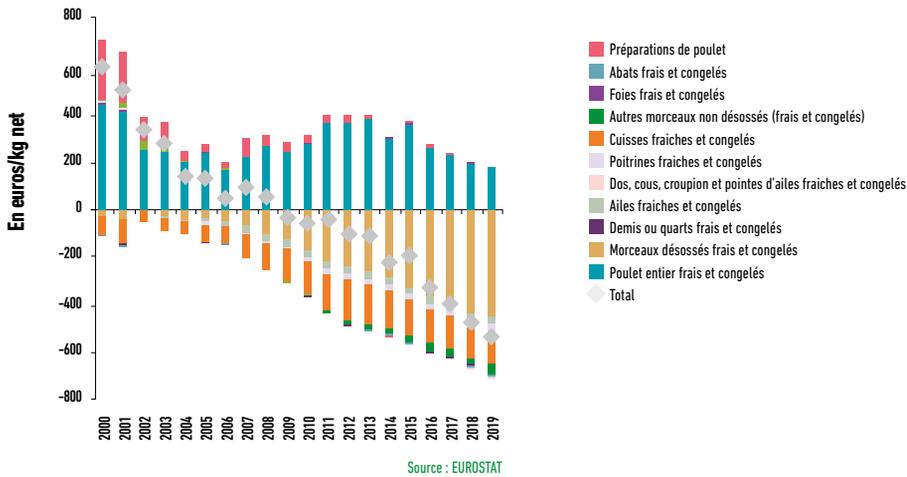
## **REPENSER**

### les besoins en main d'œuvre

La fermeture des frontières a mis en difficulté des exploitations avec des besoins importants en main d'œuvre étrangère, le nombre de saisonniers étrangers s'élevant jusqu'à 100 000 personnes en France. La relocalisation et le développement de production intensive en main d'œuvre vont représenter des nouvelles opportunités d'emplois dans le secteur agricole



Cotations du porc (classe E)



Après une envolée du cours du porc en 2019, le marché s'est replié brutalement avec la crise sanitaire et la diminution drastique des importations chinoises. L'embellie de 2019 a laissé place à de sombres perspectives».

### Rapprocher l'alimentation dans les villes

La crise a parfois montré la faible connexion des villes avec leur territoire pour leurs approvisionnements alimentaires.

Dans un environnement où la logistique a été mise en difficulté, la relocalisation des productions, de l'alimentation, et le développement de la proximité sont des axes majeurs pour améliorer la résilience des territoires.



### LA DÉPENDANCE ALIMENTAIRE DANS LES PAYS

L'épidémie a provoqué des ruptures dans les chaînes logistiques internationales et un emballement des prix de produits alimentaires de première nécessité.

Le prix du blé et du riz ont augmenté de respectivement 10 % et 20 %, et jusqu'à 30 % pour la viande dans certains pays importateurs.



30 %

des marchandises transportées par voies routières sont des produits agricoles et agroalimentaires

# RENFORCER ET ACCOMPAGNER

## l'adaptation des producteurs

Le confinement a considérablement modifié les habitudes de consommation des ménages. L'alimentation a représenté jusqu'à 30 % du budget des français sur cette période, et des circuits de consommation ont connu un bond spectaculaire tels que les circuits de proximité, ou les ventes en ligne qui représentent désormais 10 % des achats alimentaires. Un accompagnement stratégique auprès des agriculteurs est nécessaire pour répondre à des nouvelles logiques de flux et de commercialisation destinées à s'ancrer dans le temps.

# RECONQUÉRIR NOTRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE et relocaliser la production agricole.

**Forces actives de l'agriculture et des territoires, les Chambres d'agriculture avancent un certain nombre de propositions favorables à la relocalisation de la production agricole pour optimiser et reconquérir notre souveraineté alimentaire.**



## 2,1%

Moyenne d'autonomie alimentaire des 100 plus grandes aires urbaines de France

La crise du COVID-19 a agit comme un révélateur des failles qui pouvaient exister dans notre souveraineté alimentaire et de l'équilibre précaire de notre approvisionnement dans certaines productions du fait de la concurrence de grands volumes d'importations pénétrant sur le marché intérieur.

Pendant cette période de confinement, les consommateurs ont repris conscience de l'importance de bénéficier d'un accès à une alimentation de qualité et de proximité. L'origine France et les circuits courts ont ainsi été pleinement valorisés et les liens entre agriculteurs et consommateurs ont été renforcés.

Une relocalisation d'une partie de notre production agricole et de nos approvisionnements permettrait d'augmenter la valeur ajoutée sur nos territoires au bénéfice des agriculteurs, des consommateurs, de l'emploi, mais aussi de l'environnement, notamment par une diminution de l'empreinte carbone liée au transport.

Les Chambres d'agriculture présentent dans un document les différentes mesures qui doivent s'inscrire dans une stratégie européenne de souveraineté alimentaire et de relocalisation de la production agricole qui pourrait être intégrée dans les futurs Plans stratégiques nationaux des États membres.

### UNE VALORISATION DES PRODUITS AUTREMENT QUE PAR LE PRIX

Si le prix des aliments reste un critère attractif auprès du consommateur, la prise de conscience des impacts sociaux et environnementaux de nos achats alimentaires sort renforcée de cette période de confinement. Un étiquetage valorisant la qualité mais également la proximité constituerait un levier efficace pour favoriser une relocalisation de la production et un cycle vertueux de consommation avec un arbitrage des consommateurs qui ne soit pas que celui du prix et assurant in fine un meilleur revenu aux producteurs.



## OBTENIR LE SOUTIEN de la commande publique

À l'heure actuelle, la préférence géographique ne peut être un critère de choix dans la mise en concurrence réglementaire des marchés publics. Le secteur public ne peut le faire valoir pour l'approvisionnement de ses restaurants collectifs : cantines scolaires, d'hôpitaux, d'entreprises, dans la sélection de ses fournisseurs. Les Chambres d'agriculture souhaitent qu'une modification soit apportée en ce sens dans les règles de la commande publique.

# REDRESSEMENT DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

## Les actions à court et moyen terme

Parmi les leviers à actionner pour obtenir une meilleure autonomie alimentaire, figure l'optimisation de l'organisation des filières agricoles pour obtenir des objectifs communs de l'amont à l'aval et une juste répartition de la valeur ajoutée. Cette démarche pourrait s'effectuer en s'appuyant sur des règles européennes rénovées du droit à la concurrence en matière de concertation entre les différents opérateurs.

Il conviendrait par ailleurs de favoriser et de déployer des Projets agricoles et alimentaires territoriaux (PAT), assortis de partenariats entre producteurs, transformateurs et collectivités territoriales, spécifiant des engagements précis, stipulant l'origine locale ou nationale des produits, selon une synergie entre les acteurs. Pierre angulaire

de tout ce dispositif, un vaste plan de modernisation des structures agricoles par le biais d'investissements massifs serait nécessaire. Celui-ci devrait favoriser l'innovation, l'acquisition

et la diffusion de nouvelles technologies, l'interactivité avec la recherche agronomique, la prise en compte des enjeux climatiques, l'installation des jeunes ...



Cliquez  
ici



### QUELLES ACTIONS À COURT ET MOYEN TERME POUR LE REDRESSEMENT DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE ?

Deux documents produits et diffusés par le réseau des Chambres d'agriculture comprennent l'ensemble des propositions de nature financière, réglementaire, organisationnelle pour relever le défi du maintien d'une agriculture moderne, innovante, performante, attractive pour les jeunes générations. De nombreuses mesures peuvent et doivent être en effet prises rapidement pour atteindre cet objectif.



## L'AGRICULTURE POURVOYEUSE D'EMPLOIS

De l'amont à l'aval des filières agricoles, l'agriculture demeure une grande pourvoyeuse d'emplois.

Outre 430 700 exploitants agricoles recensés en 2016, ont été comptés cette même année plus de 124 000 salariés permanents non familiaux et 82 760 travailleurs saisonniers.

(source Actif'agri)



# COVID 19

Le plan de  
relance  
européen

**Malgré une prise de conscience tardive de l'impact de la crise sur le secteur agricole, la Commission européenne a finalement déclenché plusieurs aides d'urgence relevant du règlement OCM pour soutenir les agriculteurs européens au cœur de la crise sanitaire.**



**15 MILLIARDS D'EUROS**

budget supplémentaire alloué au FEADER dans le cadre du plan de relance européen

Flexibilité dans les programmes sectoriels, soutien au stockage privé de produits laitiers et de viande, pour un budget évalué en tout à 88,5 millions €, dérogations aux règles de la concurrence dans les secteurs du lait, de l'horticulture et des pommes de terre, souplesses accordées dans les programmes nationaux des filières les plus touchées permettant notamment de verser une aide à la distillation de crise

pour le vin, les mesures sont désormais entrées en vigueur. Néanmoins, la limite de ces mesures d'urgence réside dans la provenance des fonds mobilisés, avec au final très peu d'argent européen – sauf pour le stockage privé – mis sur la table, et une réorientation de crédits déjà existants et relevant du fonds de développement rural (FEADER) pour aider agriculteurs et petites entreprises agroalimentaires.

Par ailleurs, la non-utilisation de la réserve de crise révèle son caractère inopérant à répondre, dans le schéma actuel, aux crises rencontrées, même de l'ampleur de celle du Covid-19. La PAC 2021-2027 doit ainsi fournir l'occasion d'en améliorer le fonctionnement et de bâtir des outils réellement efficaces de gestion de crise.



## NEXT GENERATION EU

Le 27 mai, la Commission a dévoilé sa proposition de plan de relance baptisée « Next Generation EU », doté de 750 milliards d'euros. Intégré à la nouvelle proposition de cadre financier pluriannuel, ce plan prévoit un soutien de crise aux agriculteurs européens à hauteur de 15 milliards d'euros supplémentaires (16,5 en euros courants) pour le développement rural, ce montant étant complété par un rehaussement de 4 milliards d'euros de l'enveloppe du premier pilier de la Pac (en euros constants) et de 5 milliards d'euros du second pilier par rapport à la proposition initiale de la Commission européenne.

## COVID 19

# Les Chambres en appui opérationnel aux agriculteurs



## LE BON COIN DES PRAIRIES

Les Chambres d'agriculture ont créé une plateforme permettant de mettre en relation les propriétaires de chevaux en manque de prairies, de foin, de paille avec des agriculteurs ayant ces ressources disponibles.

Chambres d'agriculture France s'est ainsi positionnée en coordinatrice des organisations professionnelles agricoles et comme interlocutrice unique des services du ministère.

Très rapidement, les Chambres d'agriculture ont pu mettre à disposition des agriculteurs une Foire aux questions en ligne ainsi que des numéros verts dans les départements.

Un réseau de contacts locaux a été mis en place par classe virtuelle, pour faire remonter du terrain les problèmes rencontrés et les résoudre.

Des contacts permanents ont eu lieu avec le ministère de l'agriculture, les préfetures ainsi que les élus nationaux et locaux.

Parallèlement une analyse a été très rapidement lancée sur les conséquences de cette crise sur l'activité agricole.

Un appui organisationnel a par ailleurs été fourni pour que les Chambres d'agriculture puissent assurer une continuité de service.

## MAINTENIR UNE ACTIVITÉ EN RÉPONDANT AUX EXIGENCES SANITAIRES

Différents outils ont été créés et mis à disposition des agriculteurs et des acteurs locaux, comme la réalisation d'un guide pour le maintien des marchés locaux, d'un protocole sanitaire pour les fermes pédagogiques et l'accueil à la ferme et dans les magasins de producteurs.

## UN APPUI CONTINU SUR LES DÉCLARATIONS PAC

Un outil a été mis en place pour que les agriculteurs puissent entrer en contact et continuer de bénéficier à distance des conseils adaptés à leur situation en ce qui concerne leurs déclarations liées à la Politique agricole commune.



# SORTIE DE CRISE COVID 19

## Les Chambres d'agriculture se mobilisent pour l'agritourisme

#CETÉTÉJEVISITEUNEFERME

**Dans le cadre du plan de redressement à court et moyen terme, les Chambres d'agriculture ont défini leur plan d'action pour l'accompagnement des agriculteurs diversifiés en agritourisme fortement impactés par la crise.**

**25 %**

des exploitations agritouristiques ont dû supprimer des emplois

et 20% ont eu recours au chômage partiel pour leurs salariés.

Les activités d'agritourisme (hébergement, visites, fermes auberges, fermes pédagogiques, fermes équestres,...) ont été fortement perturbées par la crise COVID19 et les mesures de confinement. Ces activités connaîtront sans doute des impacts à moyen terme et de fortes incertitudes concernant la saison estivale.

### UNE CONTRIBUTION À LA RÉSILIENCE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

L'agritourisme, comme d'autres formes de diversification agricole contribue à la résilience des exploitations agricoles : il permet de créer des revenus importants pour le fonctionnement de l'exploitation, mais également de développer l'emploi sur les fermes et la valorisation du patrimoine agricole. Les activités agri-touristiques

ont des spécificités que d'autres activités touristiques ne connaissent pas : intégration du chiffre d'affaires agritouristique dans le chiffre d'affaires de l'exploitation, statuts agricoles,... Ceci a eu un impact sur l'éligibilité aux mesures de soutien mises en place par le Gouvernement dans son plan de relance pour le tourisme.

Depuis le début de la crise, les Chambres d'agriculture accompagnent donc ces agriculteurs pour leur permettre un accès aux mesures de soutien, pour apporter des éléments de réassurance à travers les protocoles sanitaires et pour relancer la dynamique agritouristique dans les mois à venir.



**APPRENEZ UNE LANGUE ÉTRANGÈRE  
avec les locaux !**

Bienvenue à la ferme, marque des Chambres d'agriculture, lance une grande campagne de communication dédiée à l'agritourisme.

**UN OBJECTIF :**  
**RELANCER L'INTÉRÊT POUR LES VACANCES À LA FERME.**



# Reconnaître les spécificités DE L'AGRITOURISME



## Isabelle Perry

agricultrice dans les Vosges et élue référente pour l'agritourisme au sein du Comité d'orientation Produits fermiers, agritourisme et Bienvenue à la ferme au sein de Chambres d'agriculture France

### Quels sont les particularités de l'agritourisme par rapport à d'autres activités touristiques ?

Les activités agri-touristiques sont ancrées au sein d'exploitations agricoles en production. Portées par les agriculteurs et leurs familles, elles permettent de faire connaître, de manière authentique, la diversité de notre agriculture dans un contexte où les liens du grand public avec le monde agricole s'amenuisent. Elles contribuent donc à la vie des territoires et à la valorisation du patrimoine paysager, culturel et gastronomique français.

### De quoi les agriculteurs en agritourisme ont le plus besoin aujourd'hui ?

Ils ont surtout besoin de reconnaissance : à la fois des spécificités de leurs activités par rapport à d'autres activités touristiques mais aussi du travail agricole qu'ils fournissent parallèlement. Il faut valoriser et mettre en avant les activités d'accueil à la ferme, mais également de vente directe et en circuits courts pour montrer toutes les solutions que l'agriculture peut apporter au dynamisme économique d'un territoire. Il convient également de s'assurer du soutien nécessaire des collectivités et de la puissance publique pour favoriser le développement de ces activités.

### Quelles sont les actions mises en place pour accompagner ces agriculteurs localement et au niveau national ?

En plus des actions mises en place par les Chambres d'agriculture un redressement à court et moyen terme face à cette crise, il est essentiel pour de mettre en œuvre tous les leviers pour faire bénéficier les agriculteurs de cette reconnaissance spécifique. Nous participons ainsi aux réunions du Comité Filières Tourisme, nous saisissons le Gouvernement sur nos demandes particulières et nous communiquons auprès des collectivités locales pour construire ensemble la reprise.



## UNE PROXIMITÉ avec le monde agricole

L'agritourisme vient compléter l'offre touristique française aussi bien auprès de la clientèle nationale qu'internationale en lui apportant une touche de proximité avec l'univers agricole.

# COVID-19 - L'IMPACT ÉCONOMIQUE ET HUMAIN, de la crise sur l'agritourisme

Enquête menée du 21 avril au 15 mai 2020 dans le réseau Bienvenue à la ferme.  
570 répondants issus de tous les territoires (métropole et outre-mer).

## PERTES

**70 %**  
des exploitations  
impactées sur  
leur chiffre d'affaires  
mensuel :

**40 %**  
ont connu des pertes  
> À 5 000 €

**12 %**  
des pertes  
> À 20 000 €

## EMPLOI

**25 %**  
des fermes concernées  
par la suppression  
d'emploi

**20 %**  
concernées par la mise  
en chômage partiel

**PLUS DE 40 %**  
des fermes  
impactées

## AIDES

**34 %**  
DES FERMES  
n'ont pas accédé  
aux aides,

PARMI ELLES

**43 %**  
n'étaient pas  
éligibles



**21 %**  
ont bénéficié de  
plusieurs aides  
simultanées,



**18 %**  
ont bénéficié  
de délais et  
de médiation  
de crédit

## ADAPTATION PENDANT LA CRISE

**39 %**  
des fermes ont pu trouver des  
compléments de revenus dans le  
développement de la vente directe

**33 %**  
ont investi plus fortement dans la  
relation client et la communication  
via les réseaux sociaux

**17 %**  
ont mis à profit ce temps pour  
réfléchir sur leur offre en  
agritourisme

**50 %**  
ONT MIS EN PLACE DES  
INITIATIVES SPÉCIALES  
pour faire face  
à la crise

## PERSPECTIVES POUR LES MOIS À VENIR



**40 %**  
DES RÉPONDANTS  
ont estimé être « en danger » ou  
« incertains » quant à la pérennité  
de leurs activités en agritourisme

**+ DE 25 %**  
DES FERMES ÉQUESTRES, FERMES  
AUBERGES  
ET FERMES PÉDAGOGIQUES  
se disent en danger

**41 %**  
DES FERMES  
continuent d'être  
OPTIMISTES,  
notamment sur les  
activités d'hébergement  
ou de loisirs

## Les Chambres d'agriculture en première ligne pour répondre à leurs attentes

**La communication et l'innovation  
avec Bienvenue à la ferme**

**32 %** ont déclaré avoir besoin d'accompagnement quant  
à la communication et la relation client

**16 %** des répondants souhaitent être accompagnés sur  
l'innovation produit et l'adaptation de leur offre

**L'accès aux aides**

**25 %** indiquent avoir besoin d'accompagnement  
pour l'accès aux aides

**Les protocoles sanitaires pour la reprise des activités**

**25 %** souhaitent recevoir des informations sur la  
démarche « réglementation et hygiène » à adopter



## Maximin Charpentier

Membre du Bureau et élu référent Europe et International de Chambres d'agriculture France  
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Grand Est

# Billet européen

de Maximin Charpentier

## Construisons une nouvelle souveraineté agricole européenne

Oui, notre agriculture a tenu lors de cette crise qui a poussé les agriculteurs de notre pays à surmonter de sérieuses difficultés pour continuer à nourrir les français.

Face au péril qui menace plusieurs filières en grande difficulté, Bruxelles a décidé de mesures de soutien qui étaient attendues, complétées par plusieurs aides sectorielles de notre Gouvernement. Mais quels en seront les effets à court puis surtout à moyen terme ?

### **Des aides mal ciblées et insuffisantes**

Car c'est désormais une certitude, ces aides ne seront pas suffisantes et pire, elles passent à côté de l'essentiel.

Les institutions européennes n'ont que trop peu tiré les leçons des crises précédentes, celles du lait en 2009 et en 2015-2017.

Prisonnier d'une logique de marché qui rend inopérante l'adaptation des politiques sectorielles aux contextes nationaux et aux nécessités d'adaptation locale, le modèle européen de gestion de crise a lui aussi une fois de plus montré ses limites dans la lenteur de sa réponse et l'économie de ses moyens.

Voilà qui milite pour introduire dans le fonctionnement de la Commission davantage de réactivité, d'agilité, tout en veillant à activer les relais locaux pour que cette réactivité



se propage et empêche qu'une crise conjoncturelle ne se transforme en crise structurelle.



À cet égard, le non-recours à la réserve de crise européenne, instrument dont l'utilité en une telle période ne saurait être contestée, est révélateur de l'inadaptation des outils actuels.

Dans le même ton, les nouvelles orientations pensées par Bruxelles, dans le cadre des stratégies de la ferme à la fourchette et biodiversité sont la traduction d'une vision politique centralisée et qui raisonne en silo, sans penser l'agriculture dans ses multiples variétés.

La Politique agricole commune, instrument historique de régulation des marchés, est aujourd'hui dépassée et montre d'ores et déjà son inadaptation à s'articuler avec ces nouvelles stratégies européennes.

Or, l'enjeu est de définir de nouveaux instruments qui permettront réellement de se donner les moyens de nos ambitions en termes de transitions économique, sociétale et climatique, en prenant en compte l'ensemble des coûts et bénéfices du travail de la terre.

### **Entrer dans une logique intégrée**

Seule une vision globale de l'agriculture et de son potentiel vertueux sur la réduction des émissions de carbone en Europe a un sens aujourd'hui ; sortons d'une logique de guichet pour entrer dans une logique intégrée où nos agriculteurs se voient dotés de véritables moyens de mettre en œuvre ces transitions qu'ils appellent eux-mêmes de leurs vœux.

## **POUR UNE ÉCONOMIE MOINS CARBONÉE**

Plus qu'une transition, c'est même d'une révolution dont notre agriculture européenne a besoin pour entrer dans une nouvelle ère de sa souveraineté agricole.

La crise sanitaire a réaffirmé la contribution de l'agriculture au dynamisme des territoires et à l'emploi.

Demain, elle doit être le fer de lance d'une nouvelle donne économique européenne moins carbonée qu'hier.

Des investissements massifs, tournés vers des objectifs d'indépendance alimentaire renforcés et d'exception alimentaire, sont nécessaires dans la prochaine PAC et le prochain budget pluriannuel européen.



**Plus que jamais, les agriculteurs français et européens seront un des maillons essentiels de la reconstruction d'une économie plus durable après la crise**



# COLLECTIVITÉS, CHAMBRES D'AGRICULTURE

## Dans l'urgence, les forces s'unissent

**En pleine crise du COVID-19, les Chambres d'agriculture et les collectivités locales ont travaillé main dans la main pour garantir l'approvisionnement de leurs concitoyens.**

La crise liée à l'épidémie Covid-19 a impacté l'organisation du système alimentaire en bouleversant l'organisation de la chaîne alimentaire. Les circuits de commercialisation se sont trouvés affectés par les mesures sanitaires liées à sa gestion : respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.

La fermeture des établissements de restauration hors domicile et des marchés par le décret du 23 mars, la réorientation des modalités d'approvisionnements des ménages vers les commerces alimentaires de proximité et vers le E-commerce aux dépens des hyper et supermarchés et l'évolution brutale du panier des consommateurs ont demandé aux producteurs une agilité et importante réactivité.

### MAINTENIR LES MARCHÉS DE PRODUCTEURS

Dans le Vaucluse, à la suite de l'annonce de l'interdiction des marchés, la mairie de Châteauneuf-sur-Gadagne et la Chambre d'agriculture 84 se sont mobilisées pour que les marchés de producteurs du soir reprennent dès le 7 avril. Pour y arriver, ils ont prouvé leurs capacités à mettre en place les mesures sanitaires et à aménager les horaires. Sur dérogation préfectorale, seul un marché sur 7 a pu reprendre le 21 avril mais la décision a été accueillie avec soulagement, notamment par les producteurs de fraises et asperges, dont c'est la période clé.

En travaillant en étroite synergie, les Chambres d'agriculture et les collectivités ont pu imaginer des solutions permettant aux agriculteurs de réorienter leurs débouchés afin de garantir l'approvisionnement de leurs concitoyens. De nombreuses initiatives ont ainsi émergé de leur collaboration :

- développement de drives,
- de points de vente et de retraits éphémères,
- réorientation de la restauration collective vers l'aide alimentaire,
- achats solidaires de denrées...

La crise Covid a souligné l'intérêt du binôme Chambres d'agriculture pour appuyer la consommation locale.



**De nombreuses cartographies et annuaires ont été constitués pour rapprocher producteurs et acheteurs**

# UN PROGRAMME ALIMENTAIRE à l'échelle régionale

**Du conseil individuel aux projets alimentaires territoriaux, les Chambres d'agriculture accompagnent la transition vers une alimentation durable.**



Nous nous réjouissons que la Région se positionne aux côtés des agriculteurs pour contribuer à fournir à la population un accès à une alimentation de proximité. Notre Chambre d'agriculture apporte ainsi ses compétences et sa logistique pour que les producteurs régionaux puissent relever le challenge d'un approvisionnement en paniers en produits frais tant en volume, qu'en régularité.

**Christophe Hillairet**  
Président de la Chambre  
d'agriculture d'Ile de France

La Région Ile de France s'est associée à la Chambre d'agriculture pour créer un « Programme Alimentaire Régional ». Accélérée par la gestion de la crise Covid, cette collaboration s'est déclinée en plusieurs actions. D'une part, il s'agit à travers un fond d'aide de 1.5 millions d'euros de soutenir les filières les plus en difficultés (horticulture,

pépiniéristes) et d'appuyer le développement de nouveaux outils de commercialisation en circuits courts (distributeurs automatiques, sites de vente en ligne) pour pérenniser l'engouement des consommateurs pour ces circuits. Enfin, ce partenariat consiste aussi en une réponse à l'insécurité alimentaire de certaines populations, grâce au financement par la Région

de l'achat de produits agricoles et alimentaires par des associations caritatives auprès des agriculteurs. Ce projet reposera notamment sur la mise en place d'une plateforme gérée en binôme, qui recensera les besoins des associations d'aide alimentaire.

**Les acteurs de la chaîne alimentaire – producteurs, transformateurs, logisticiens, distributeurs, consommateurs se sont retrouvés dans l'obligation de déployer de nouvelles pratiques pour s'adapter aux contraintes de la crise sanitaire. Le Réseau national des projets alimentaires territoriaux relaie plusieurs initiatives lancées par des membres du réseau pour recenser des démarches d'adaptation des différents acteurs à la crise COVID19.**



# CRISE DU COVID

## Le e-commerce et les produits locaux ont gagné du terrain



### 9,5 %

pourcentage d'approvisionnement en produits alimentaires du e-commerce en période de COVID contre 5,3 % en 2019 (Nielsen)

### X 3

Certains drive fermier ont vu leur chiffre d'affaires tripler (chiffres Drive fermier®, Chambres d'agriculture France)

Depuis le début de la crise, les consommateurs se sont tournés plus largement vers les produits locaux. Même si un repli sur soi a été observé, habituel dans les moments de crise, il y a aussi eu un véritable engagement citoyen à vouloir défendre son territoire et faire en sorte que les entreprises locales ne mettent pas la clé sous la porte. Une bonne couverture médiatique, menée par ailleurs par la profession agricole a renforcé cette démarche positive. La mutualisation des achats entre voisins et la solidarité entre producteurs (composition de paniers et livraison en commun...) ont accéléré cette tendance, au bénéfice de la vente directe.

La livraison à domicile a augmenté mais s'est avérée logistiquement compliquée à mettre en place pour les

agriculteurs (matériel approprié, temps dédié, carnet de contacts). Elle profite donc plus fortement aux commerces qui y étaient déjà

engagés. E-commerce et drive fermiers ont dû trouver de nouveaux points de retrait et s'adapter.

### PRODUITS PRISÉS – PRODUITS BOUDÉS

Plusieurs produits moins quotidiens pour les consommateurs (miel, escargots, confits...) ont pâti du Covid 19. La fermeture de la restauration hors domicile (restaurant, cantine, etc.) pèse également lourd dans la diminution de la demande en viande notamment de certaines pièces moins cuisinées dans la sphère domestique et plutôt valorisées par la restauration. D'un type d'élevage à l'autre les impacts sont donc variables. Des efforts en communication sur les produits frais ont été déployés, comme les publicités sur la filière française de l'agneau pour les fêtes religieuses ou encore sur les asperges et les fraises estivales. Cela aura ainsi permis de diminuer les impacts premièrement observés de baisse de l'achat de frais pour des produits stockables. ce qui a eu un impact positif sur les ventes.



**78 %** progression des ventes en ligne pendant le confinement

**-25 %** baisse de la demande des industries de transformation du lait, impactant ainsi les éleveurs

**x 4** le nombre de commandes faites en Drive fermier® est passé de 1 600 à 6 000 pendant le confinement

# LE CONFINEMENT

## Une rupture qui va faire changer durablement les comportements alimentaires



### COMMERCE ALIMENTAIRE

#### Internet un grand levier de développement

Le Covid a redonné paradoxalement beaucoup d'espérance aux agriculteurs qui étaient engagés dans les circuits courts. Le retour massif des clients au marché n'est pas encore d'actualité, mais Internet offre de grandes opportunités de développement pour les producteurs.

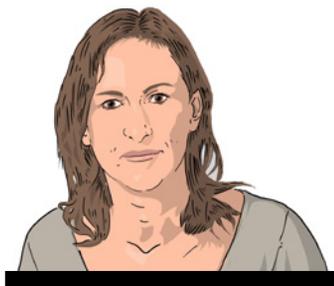
**Pascale Hébel**  
Directrice du pôle consommation et entreprise au CRÉDOC

#### Les évolutions alimentaires observées pendant le confinement vont-elle durer ?

« Oui. Contrairement aux périodes de vacances, le confinement a été une période suffisamment longue pour nous faire changer de comportement. Pour que cela arrive, il faut une rupture. De nombreuses personnes ont envie de consommer différemment mais, par habitude, ne le font pas. Le confinement a été une rupture forte en termes de situation et de durée. Il va donc en rester quelque-chose.

#### À quelles tendances peut-on s'attendre lors de cette période post confinement ?

Le e-commerce va maintenir sa croissance. Peut-être que la part des courses alimentaires en ligne ne va pas rester à 10% comme le pic observé pendant le confinement, mais elle sera plus haute qu'avant la crise.



Les gens angoissés vont continuer à se faire livrer, certains en ont pris également l'habitude, donc la place d'internet sera désormais cruciale.

#### Comment les circuits-courts peuvent continuer d'assurer leur croissance ?

Le discours portant sur les capacités des producteurs à alimenter la population en direct a été écouté et apprécié. Dans Paris des livraisons de paniers ont été organisées et ont remporté un grand succès. Il faut continuer d'agir sur le facteur

### Pascale Hébel

Directrice du pôle consommation et entreprise au pôle CRÉDOC  
(Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie)

CRÉDOC

de réassurance. Il faut dire : « vous avez eu peur de la pénurie, on était là et on le sera toujours » Parallèlement il faut aussi assurer une présence numérique et s'équiper pour cela. Dans un contexte habituel il aurait fallu peut être 3 ans à mettre des choses en place au niveau du e-commerce et on l'a fait en 3 semaines, pour répondre à l'urgence et la demande. Ceux qui ont compris que le succès des circuits-courts passera par le fait de proposer leurs produits en ligne qui communiqueront en ce sens tireront leur épingle du jeu.

## PENDANT LA CRISE



50 %

de notre temps et notre budget ont été alloués à l'alimentation, ce qui nous fait revenir 50 ans arrière quand elle était au cœur de nos vies et de nos préoccupations



62 %

des Français achètent sur internet sachant que 70% ont une connexion régulière, un nombre en forte hausse



# BIENVENUE À LA FERME

## Un réseau réactif, inventif et solidaire

**Selon leurs activités, les producteurs Bienvenue à la ferme n'ont pas été touchés de la même manière par la crise du covid19. Mais ils ont su s'adapter de manière solidaire et avec le soutien des Chambres d'agriculture.**



### LES PREMIERS MAGASINS SOUS ENSEIGNE

En plus de la vente directe, des marchés, des drives et des magasins de producteurs, la marque Bienvenue à la ferme a lancé en 2019 ses premiers magasins sous enseigne.

Ils ont, eux aussi, capté une nouvelle clientèle pendant la crise, allant jusqu'à multiplier leur chiffre d'affaire par 2, voire plus.

Les marchés et la restauration collective représentent des formes de vente très répandues dans le réseau Bienvenue à la ferme. Face à leur arrêt brutal, les producteurs se sont rapidement organisés pour trouver ensemble des débouchés alternatifs. Les livraisons à domicile et la mise en place de drive ont été fortement plébiscités. Ils sont pratiques et rapides pour le consommateur. En moins de deux semaines, une quinzaine de nouveaux points de retrait Drive fermier® a vu le jour dans plusieurs régions, avec le soutien des conseillers du réseau présents sur le terrain. Les Chambres d'agriculture ont ainsi mis en place de nombreux dispositifs d'accompagnement à destination des fermes productrices mais aussi agritouristiques, comme



des campagnes de sms ou mails pour identifier les producteurs en difficulté, des fichiers de débouchés disponibles dans la région, des publications sur les réseaux sociaux ou dans la presse. Par le biais des foires aux questions et des mailings d'information, les adhérents

du réseau ont également bénéficié d'un soutien en matière de réglementation, de communication, etc. : des sujets cruciaux en temps de crise pour ne pas perdre sa production ou pour bénéficier des aides de l'état et sauvegarder son exploitation.

## QUEL PROFIL POUR OUVRIR UN MAGASIN BIENVENUE À LA FERME

4 types de profils peuvent ouvrir un magasin Bienvenue à la ferme

- Agriculteurs
- Commerçants
- Entrepreneurs
- Ex-salariés en reconversion professionnelle

Les magasins Bienvenue à la ferme proposent une large gamme de produits :

- de saison
- locaux
- en circuit-courts
- du réseau Bienvenue à la ferme





## Bienvenue à la ferme, Marché des producteurs de Pays

### Les atouts d'un fonctionnement en réseau



### PRODUITS LOCAUX ET DE PROXIMITÉ

#### Cap sur un élargissement de gamme

Les producteurs du Marché des Producteurs de Pays du Pradet ont lancé une enquête auprès des consommateurs pour connaître les souhaits en matière de produits locaux de façon à élargir leur gamme.

Après analyse de l'enquête, ils s'appuieront sur la Chambre d'agriculture et le réseau Bienvenue à la ferme pour trouver de nouveaux producteurs qui rejoindront l'aventure à leurs côtés.



#### Guillaume Briam, producteur sur un Marché des Producteurs de Pays, marque de Bienvenue à la ferme

« Notre Marché des Producteurs de Pays du Pradet (Var) a été fermé du fait de la crise du Covid-19. Pour écouler nos produits, nous nous sommes donc organisés avec d'autres adhérents. La première semaine, nous avons livré à nos clients et, dès la deuxième, nous avons créé un drive. En moins de 10 jours, le site de commande en ligne a été monté. Bienvenue à la



ferme nous a autorisé à utiliser la marque Marché des Producteurs de Pays et a mis à notre disposition un affichage sanitaire, afin de rassurer les clients qui venaient récupérer leur panier dans notre camion réfrigéré stationné dans la ville. La municipalité a quant à elle affrété une équipe de police municipale pour veiller au respect des distances et encadrer la circulation. Nous avons communiqué sur notre page facebook et bénéficié de deux articles dans Var Matin. La demande des consommateurs a vite été au rendez-vous. Nous avons du même intégrer plus

de producteurs au projet pour y répondre. La majorité étaient issus du réseau alors on savait où on mettait les pieds sur la qualité des produits, ça nous a rassuré. Aujourd'hui, les marchés ont repris mais le drive fonctionne toujours. Les commandes ont certes diminué mais grâce à ce système, nous avons acquis une nouvelle clientèle surtout des jeunes actifs. La question c'est « comment les fidéliser ? », les horaires de marché ne leur conviennent pas. En attendant, nous continuons ces ventes sous plusieurs formats et nous livrons toujours au plus vulnérables. »

## HORTICULTURE

### Les agriculteurs solidaires

Parmi les différentes productions, le secteur de l'horticulture a été l'un des plus affecté par la crise. Celle-ci a engendré jusqu'à 70% de perte de leur chiffre d'affaire. Des horticulteurs Bienvenue à la ferme ont heureusement pu, en complément d'achats alimentaires, vendre leurs plants dans les drives, en magasins de producteurs et dans les boutiques à la ferme d'autres agriculteurs du réseau.



# TERRALTO

ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

Vous souhaitez une  
**expertise locale?**

**TERRALTO**  
vous accompagne !

**TERRALTO**  
l'offre de service  
100 % dédiée aux  
collectivités

**Retrouvez-nous sur le Salon des Maires**

Du 24 au 26 novembre  
Paris Expo  
Porte de Versailles  
**Hall 4, Stand F 29**

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)



*Cliquez  
ici*



 **salon  
des maires**  
et des collectivités locales

  
**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE